

# Échos de l'Île



Bulletin régional  
d'information de l'AREQ

Échos de l'Île • Janvier 2019  
Volume 17, numéro 2



Danielle Wolfe

## LE changement

**Selon Héraclite d'Éphèse: « Rien n'est permanent, sauf le changement ».**

Le changement, mot magique des derniers mois, lu et entendu de toutes les manières, et par un peu tout le monde. Le changement serait-il la panacée à tous les maux? Qu'est-ce donc que le changement?

### Changement à la gouvernance

Les candidats et la majorité des électeurs ont répondu oui au changement le 1<sup>er</sup> octobre. Un nouveau parti a pris les rênes du gouvernement du Québec. Y aura-t-il un changement dans les orientations? Quels changements souhaitons-nous donc?

Un premier pas a été fait lors de la désignation d'un ministre des Aînés et des Proches aidants. C'est avec espoir que l'AREQ a salué cette nomination. L'amélioration des conditions de vie des aînés reste pour nous une énorme préoccupation et nous demeurerons vigilants à ce chapitre. Les soins à domicile et ceux offerts en CHSLD sont encore loin de répondre adéquatement aux besoins et au maintien de la dignité de nos congénères. Nous attendons donc changement et progrès en ces domaines.

Un autre changement demandé de longue date par nombre de citoyens et groupes de pression est celui du mode de scrutin. Il nous a été promis par le parti nouvellement élu. Parviendrons-nous enfin à une représentation plus démocratique des citoyens de tous âges et de tous horizons? Souhaitons que cette fois soit la bonne.

### Changements climatiques

Parlons des changements climatiques aux riverains d'ici et d'ailleurs qui craignent maintenant à tout moment le

surgissement des eaux menaçantes, aux agriculteurs à la merci des caprices de la sécheresse et des déluges soudains qui lessivent leurs semis ou aux Californiens aux prises avec des incendies ravageurs. On peut les nier mais les changements climatiques ne disparaîtront pas d'eux-mêmes. Des modifications de nos habitudes de vie pourront sans doute contribuer à ralentir un peu le phénomène, mais la menace est toujours présente.

Chacun et chacune de nous a accepté de modifier dans la mesure de son courage et de ses capacités ses habitudes de consommation et de déplacements. Que ce soit boire l'eau du robinet, acheter et manger moins viande, consommer aliments locaux le plus possible, réduire ses achats, refuser d'acheter des produits trop emballés, payer ses factures en ligne, regrouper toutes ses courses dans un même déplacement... Qu'on ait ou non signé le pacte, le virage vert et le sort de la planète demeurent des préoccupations constantes.

### Changements à l'AREQ

Au cours de l'automne, les rencontres interrégionales des membres des conseils sectoriels sont du nombre des changements apportés aux pratiques de l'AREQ. Ces rencontres auront permis aux élus de tous les secteurs de l'AREQ de côtoyer d'autres élus afin de

# Sommaire

Billet de la présidente ..... 1 et 3

Mot de la coordonnatrice ..... 2

Convocation à l'AGR ..... 3

ÉCHOS DE NOS ACTIVITÉS..... 4 - 7

Des nouvelles du comité  
de l'environnement

S'amuser, c'est payant!

Conférence «Pour que vieillir soit gai»

In Memoriam

Un conseil national bien réussi

Grands-parents aujourd'hui  
plaisir et pièges

NOS PROJETS ..... 8 - 11

Occupons-nous de nos affaires

8 mars Journée internationale  
des femmes

Le cannabis et les aînés

Jour de la Terre

Un mot du comité des arts

LA VIE DANS LES SECTEURS . 12 -13

RÉFLEXION ..... 14 - 16

L'école Rosalie-Jetté

Une belle aventure pour mes 80 ans

INFORMATIONS ..... 17

Bilan collecte FLG

Bourses de l'AREQ C'est notre tour

CHRONIQUE DE LA FONDATION  
LAURE-GAUDREAU ..... 18 - 19

AGA et dîner bénéfice

La FLG, une fondation ouverte  
et accueillante

CHRONIQUE DES JARDINS ..... 20

Le Compte d'Épargne  
Libre d'Impôt - CELI

Publicité La Personnelle ..... 10

**Conception et infographie :**

Design RSTS

**Prochaine publication :** mai 2019

**Date de tombée :** 18 mars 2019

**Tirage :** 6200 copies



Lise Labelle

## Sous le sapin de Noël



Il est de tradition, dans nos familles, de déposer les étrennes de Noël sous le sapin. On y ajoute parfois une crèche, pour rappeler le sens de cette fête. Comme vous recevrez votre bulletin, entre Noël et le Jour de l'An, j'ai pensé vous présenter son contenu comme des cadeaux que vous pourriez déballer tout doucement durant une soirée hivernale. Parmi les présents que l'on reçoit, on peut trouver

des objets dont on avait besoin, dans le bulletin, ça correspond à des comptes rendus ou à des annonces d'activités, mais à l'occasion, on reçoit un cadeau inattendu, une surprise. Dans ce numéro, il y a quelques surprises et je vous laisse les découvrir.

Tout d'abord, notre présidente nous invite à réfléchir sur le thème du changement. Elle nous convoque ensuite à l'assemblée générale régionale.

Viennent ensuite les *Échos de nos activités* où vous apprendrez tout le plaisir que les personnes participantes ont connu au Quilles-o-thon. Vous découvrirez qu'il peut être difficile pour une personne aînée de s'afficher gai ou lesbienne. Un mot sur le conseil national vous fera mieux connaître cette instance et le récit de la conférence pour la Journée internationale des hommes vous révélera les plaisirs et les pièges d'être grands-parents. Vous y apprendrez aussi que le comité de l'environnement est toujours à la recherche d'une personne qui accepterait d'en être responsable régionale.

La rubrique *Nos projets* vous dévoilera le contenu de la journée «Occupons-nous de nos affaires», de la Journée internationale des femmes et de la causerie annuelle du comité d'action sociopolitique. Une date est fixée pour la célébration du Jour de la Terre mais le contenu vous sera transmis par votre secteur. Enfin, les artistes de la région sont invités à exposer leurs œuvres lors de l'assemblée générale régionale.

*La vie dans les secteurs* vous offre cinq activités différentes et intéressantes pour vous faire oublier les rigueurs de l'hiver.

Le bloc *Information* porte à notre connaissance le bilan provisoire (à la fin de novembre) de la collecte régionale au profit de la Fondation Laure-Gaudreault. Des bourses AREQ seront offertes à Montréal, cette année; peut-être pouvez-vous soumettre la candidature d'un ou d'une jeune de votre entourage.

Au chapitre de la *Réflexion*, une membre nous emmène avec elle en voyage en solitaire pour ses 80 ans et une autre membre nous parle de l'école Rosalie-Jetté

(suite à la page suivante)

**Responsable :** Gaétane Lebel-Fillion

**Coordonnatrice :** Lise Labelle

**Équipe de production :** Aurore Dupuis,  
Lise Labelle, Gaétane Lebel-Fillion,  
André Pelletier, Claudette Therrien, Danielle Wolfe.

**Ont collaboré à ce numéro :** Richard Bastien, Aurore Dupuis,  
Robert Gaulin, Lise Labelle, Viviane Lacroix-Lapierre, Réjeanne Laneuville,  
Monique Laplante-Tawil, Pierrette Lavallée, Marie-Marthe Leduc,  
Richard Raymond, Micheline Schinck, Sonia Trépanier et Danielle Wolfe.

**Révision linguistique :** Gaétane Lebel-Fillion et Lise Labelle



Région Île de Montréal (06)

## Le changement (suite)

partager leurs réalités et leurs pratiques. Espérons que ces rencontres auront su insuffler un vent de fraîcheur et provoquer un renouveau de l'engagement.

### Changements personnels

Des changements, il y en a de tous ordres au cours de notre vie. Au fil des jours, nous devons trouver adaptations et accommodements qui nous permettent de continuer à fonctionner à mesure que nous sentons notre corps changer. Notre emploi du temps a lui aussi bien évolué depuis notre retraite et il continue de se modifier selon les responsabilités que nous acceptons et

assumons. Certains d'entre nous sont maintenant des proches aidants. D'autres requièrent, à des degrés divers, du soutien pour exécuter les tâches essentielles du quotidien. La vie est un changement permanent.

À travers tous les changements que vous devrez vivre en 2019, je vous souhaite une heureuse année. Qu'elle soit remplie de petits et grands bonheurs et digne de vos rêves les plus extravagants.

*Danielle Wolfe*  
Novembre 2018

## Sous le sapin de Noël (suite)

et de la fondatrice de l'Institut des Sœurs de Miséricorde, ces religieuses étant à l'origine de l'aide aux mères célibataires.

La *Chronique FLG* nous revient comme d'habitude pour traiter de l'assemblée générale annuelle des membres et du dîner bénéfice. Le président du Bureau national de la

FLG, Robert Gaulin, adresse un message aux membres de la région de Montréal.

Je vous souhaite que 2019 soit une année de bonne santé, de paix et d'amour.

*Lise Labelle, coordonnatrice*  
l.labelle2@videotron.ca • 450 669-2511



# CONVOCAATION

À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE RÉGIONALE du 30 mai 2019

À la suite de la tenue des assemblées générales sectorielles, arrivera le moment de notre assemblée générale régionale. C'est le lieu des discussions propres à notre démocratie associative. C'est le moment et l'endroit où discuter et faire des propositions pour alimenter notre vie associative.

Madame Lise Lapointe, notre présidente nationale, nous fera l'honneur de sa présence.

Nous revenons cette année à notre lieu habituel pour l'assemblée générale soit le **Centre d'événements Le Carlton, 8860, boul. Langelier**. Un buffet froid bien garni nous attendra pour le repas du midi.

Je vous invite à réserver cette date à votre agenda dès maintenant, car j'espère vous y retrouver en grand nombre.

C'est à l'occasion de cette assemblée générale qu'aura lieu le tirage au profit de la FLG, de l'œuvre d'art qui aura été choisie comme « Coup de cœur ».

**Quand :** le 30 mai 2019.

**Accueil :** dès 8 h 30 (café, jus et collation).

**Ouverture de l'assemblée :** 9 h 30.

**Dîner :** buffet au coût de 20 \$. L'AREQ régionale défraie l'autre partie des coûts du repas.

**Où :** Centre d'événements Le Carlton, 8860, boul. Langelier, Montréal.

**Stationnement :** à proximité ou autobus 33 au métro Langelier ou autobus 192 au métro Crémazie.

C'est un rendez-vous !

*Danielle Wolfe, présidente*

## Des nouvelles du comité de l'environnement

Lors de l'assemblée générale de juin 2018, des membres se sont inquiétés, avec raison, de la presque absence d'activités au comité de l'environnement et du développement durable. Rappelons toutefois que nous avons eu une conférence sur le REM à l'occasion du Jour de la Terre.

Le 26 septembre 2018, les responsables et co-responsables du comité ont été convoqués à une première rencontre par Richard Raymond, 2<sup>e</sup> vice-président du CER. Cinq personnes présentes ont aussi participé à cette réunion.

Des échanges ont eu lieu sur les responsabilités qu'impliquent le poste de responsable régional d'un comité de l'AREQ. Des actions concrètes sont proposées :

- Préparation d'un plan d'action
- Organisation du Jour de la Terre
- Bilan des activités de l'année

Personne n'a souhaité prendre la responsabilité du comité mais Jeannine Abitbol, Louise Roberge et Jacqueline Romano-Toramanian ont accepté de faire partie d'un comité organisateur et André Labossière a proposé son aide pour l'organisation du Jour de la Terre. Ces personnes devaient se réunir le 30 novembre.

Voilà où en est le dossier de notre comité de l'environnement au moment de rédiger cet article.

*Danielle Wolfe, présidente*



*Richard Raymond*

## S'amuser, c'est « PAYANT »!

Imaginez 3 heures de pur plaisir qui rapportent plus de 400 \$/h ! C'est bien ce qui s'est produit le 30 septembre dernier où plus de 60 membres de la région de Montréal ont participé à un Quilles-o-thon au Salon de quilles Fleury. Tous les profits (1216 \$) ont été remis à la Fondation Laure-Gaudreault dans le cadre de la levée de fonds de la région.

On sentait toute la fierté de participer à une si noble cause et tout le plaisir de se retrouver dans une atmosphère des plus ludique.

À la clôture de l'événement, toutes et tous étaient unanimes pour récidiver l'année prochaine tellement le plaisir était ressenti.



En ma qualité d'organisateur de l'activité, je tiens très sincèrement à remercier toutes les personnes participantes car, sans elles, la réussite n'aurait pas été possible. Je tiens à souligner la participation de Robert Gaulin, président national de la FLG, qui a tenu à faire le voyage de Québec pour nous encourager.

Je vous dis : à l'année prochaine ! D'ici là, préparez votre équipe de 6 personnes. Les détails seront fournis dans une prochaine édition de *Échos de l'Île*.

*Richard Raymond*  
Secteur Du-Haut de-l'Isle (06-H)





Marie-Marthe Leduc



Echos  
de nos activités

Le 25 octobre dernier, à l'Institut culinaire St-Pius X, les membres des comités de l'action sociopolitique, de la condition des femmes et de la condition des hommes se sont donné rendez-vous pour assister à la conférence de M. Julien Rougerie de la Fondation Émergence. Cette fondation a pour mission d'informer et de sensibiliser le grand public aux réalités et aux enjeux des personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et trans (LGBT).

La présentation de M. Rougerie traitait plus spécifiquement des moyens d'assurer la bienveillance des personnes LGBTQ âgées. Le conférencier nous a rappelé que l'homosexualité a été décriminalisée au Canada en 1969. Puis, il y a eu d'autres gains, par exemple, la reconnaissance du mariage entre personnes du même sexe (2005) ou l'interdiction des discriminations fondées sur l'identité ou l'expression de genre dans la Charte québécoise (2016). Après

nous avoir présenté les multiples niveaux de discrimination vécus par les personnes âgées, on nous a proposé des pistes de réflexion sur les attitudes à changer, les préjugés à démystifier et des moyens pour adopter de meilleures pratiques envers cette communauté.

Ensuite, nous avons écouté le témoignage d'un homme qui a enfin assumé son homosexualité à la cinquantaine, après une vie très active en couple et en famille, son parcours fut difficile, mais nécessaire. Cette présentation fut très éclairante et nous a sensibilisés à la situation spécifique de ces personnes âgées. Une brochure de la Fondation Émergence nous permet de vraiment faire le tour de la question.

Marie-Marthe Leduc  
Secteur Pointe-aux-Trembles (06-J)  
Pour le Tria Femina

## IN MEMORIAM



Le 1<sup>er</sup> novembre dernier, André Blanchard nous a quittés à l'âge de 77 ans. Il a succombé à un infarctus. Il laisse dans le deuil son épouse Suzanne Labelle et ses trois enfants, François, Hélène et Normand, ses petits-enfants et toutes les personnes qui ont profité de sa générosité au cours de sa vie dont les membres de l'AREQ-Montréal depuis 21 ans.

André a commencé son engagement à l'AREQ, au secteur Montréal-Nord dont il accepta la présidence en 1997, mais son rôle le plus important, je crois que c'est celui de trésorier régional à une époque où l'AREQ a beaucoup décentralisé les budgets. Il occupa cette fonction de 2003 à 2005 et de 2005 à 2009. Il a apporté de la rigueur dans le travail de trésorier, payant tout par chèques afin de laisser des traces de nos dépenses. J'ai beaucoup apprécié travailler avec André, durant la période de 2005 à 2009. Il avait subi un premier infarctus en 2003 et comme il s'en était sorti, il disait que c'était parce qu'il avait encore du travail à faire sur terre. C'est pourquoi, on le retrouvait partout où il y avait du bénévolat à exercer.

En plus de ses responsabilités à l'AREQ, André a été commissaire à la CS de la Pointe-de-l'Île, président de la Table de concertation des aînés de Montréal-Nord, etc. C'est ainsi qu'il était heureux et toujours optimiste malgré les difficultés que l'on pouvait rencontrer. D'après lui, tout allait s'arranger. Un vrai philosophe de qui j'ai beaucoup appris.  
*Repose en paix, cher André!*



Lise Labelle  
Ex-présidente régionale

# Un conseil national bien réussi



Réjeanne Laneuville

Après l'arrivée soudaine de quelques frileux flocons pressés de recouvrir le sol, je me suis dirigée vers Saint-Hyacinthe où, à titre de présidente sectorielle, j'étais conviée à participer au CN, tenu dans la région de la Montérégie du 29 octobre au 1<sup>er</sup> novembre. L'AREQ sait prendre soin de ses membres en nous logeant dans des hôtels confortables. Comment se déroule un CN? L'ordre du jour est semblable à celui d'une assemblée générale régionale ou sectorielle puisque les dossiers de chaque comité sont présentés sur écran géant, mais, en complément, des conférenciers sont invités.

Lise Lapointe, notre présidente, dans son mot de bienvenue s'interroge sur le sérieux des engagements de la CAQ à la suite de la campagne électorale, mais se dit prête avec son équipe à défendre nos droits. Parmi les sujets abordés, il y aura la lutte contre l'appauvrissement des aînés, en lien avec l'indexation des rentes de retraite et l'offre de services de qualité en CHSLD.

Comme à chaque automne, l'assemblée générale d'ASSUREQ se tient durant l'après-midi de la première journée du conseil national. Cette année, une conférence sur «L'art de bien vieillir!» était à l'horaire de cette assemblée. Elle a été donnée par la pétillante Véronick Raymond, une jeune retraitée pas retraitée «pantoute»...qui n'aura jamais de retraite, dira-t-elle! Pour elle, bien vieillir c'est se calmer, rester ouvert, continuer à être en relation avec les autres et arrêter d'être éparpillé parce qu'on a du temps. Elle nous a amenés à réfléchir sur l'importance de choisir les traces que l'on veut laisser... Elle a conclu en citant Charles Aznavour: «Sa jeunesse, il faut la vivre jusqu'au bout!»

La conférence sur la proche aide m'a vraiment touchée car n'oublions pas qu'un jour ce sera peut-être nous qui aurons besoin d'une personne proche

aidante ou qui en deviendrons une. En effet, un Québécois sur quatre assume ce rôle et il met 2 ans à se reconnaître ainsi. Il y a donc urgence d'agir pour qu'une stratégie nationale de soutien et de valorisation de ces bénévoles soit établie. Voilà un autre enjeu gouvernemental.

Les multiples niveaux de discrimination vécue chez les personnes âgées reliée à leur orientation sexuelle ont fait l'objet d'une autre présentation. Cela constitue une forme de maltraitance.

Puis, jeudi matin, le Dr Georges L'Espérance, président de l'AQDMD (Association québécoise pour le droit de mourir dans la dignité) nous a proposé des pistes de réflexion sur nos valeurs, nos croyances, notre conception

de la vie afin d'être en mesure de faire des choix concernant les soins de fin de vie que l'on désire. Il nous a fortement conseillés d'en discuter avec nos proches et de les informer du

contenu de nos directives médicales anticipées.

Je termine sur une note joyeuse en me rappelant la prestation d'une magnifique chorale du secteur Richelieu-Yamaska qui a rendu hommage à Jean-Pierre Ferland, en interprétant ses chansons. Ce fut très touchant! Sans oublier les petits biscuits distribués le jour de l'Halloween!

Merci et félicitations à toutes ces personnes qui, grâce à leurs compétences ont su nous informer et nous motiver à bien remplir notre tâche. J'ai beaucoup apprécié cette instance et j'en suis ressortie enrichie. Merci l'AREQ!

Réjeanne Laneuville  
Secteur Montréal-Nord (06-E)

Droit de mourir dans la dignité SOINS DE FIN DE VIE  
« Sa jeunesse, il faut la vivre jusqu'au bout »  
LUTTE CONTRE L'APPRAUVISSEMENT DES AÎNÉS  
Indexation des rentes de retraite SOINS DE FIN DE VIE  
DISCRIMINATION L'art de bien vieillir! PROCHE AIDANCE  
OFFRE DE SERVICES DE QUALITÉ EN CHSLD  
L'art de bien vieillir!



Richard Bastien

## Grands-parents aujourd'hui plaisirs et pièges

Pour souligner la **Journée internationale des hommes**, du 19 novembre, le responsable régional du comité de la condition des hommes, Roger Robert, avait organisé une activité le jeudi 15 novembre à l'Institut culinaire St-Pius X. Il avait invité Francine Ferland, ergothérapeute et professeur émérite à la Faculté de médecine de l'Université de Montréal. Elle est l'auteure de nombreux ouvrages publiés aux Éditions du CHU Sainte-Justine dont *Grands-parents aujourd'hui — Plaisirs et pièges*.

Avant de présenter madame Ferland, Richard Cardinal, répondant politique du comté, a lu un message de Roger Robert. Ce dernier saluait les personnes qui étaient venues à la conférence et expliquait son absence, par le fait qu'il est hospitalisé à cause d'un cancer.



De gauche à droite : Richard Cardinal, trésorier régional et Francine Ferland, conférencière.

La conférencière a d'abord traité de ce qu'apportent les grands-parents aux petits-enfants et l'inverse, de même que ce qu'apportent les grands-parents aux parents et la réciproque.

Les grands-parents ont, la plupart du temps, une relation bien spéciale avec leurs petits-enfants. Ils passent ensemble plusieurs moments de partage et de plaisir.

Tous deux bénéficient réciproquement, de ce partage intergénérationnel.

Par leur bonté, leur gaieté et leur sagesse, les aînés peuvent leur faire aimer la nature en organisant des activités extérieures et leur faire découvrir le plaisir des activités simples et amusantes. Ils peuvent donner aux jeunes de l'attention et recevront en retour du bonheur garanti.

En faisant un retour dans le passé, les grands-parents permettent aux jeunes de mieux comprendre d'où ils viennent. Ce sont souvent les aînés qui sont les gardiens des traditions et des valeurs de la famille.

Le rôle des grands-parents peut varier selon les situations et selon l'âge des petits-enfants. Tantôt affectif et éducatif, il peut se transformer en un rôle d'écoute, de confident et parfois même avec les plus vieux, de conseiller, si sollicité.

Être grands-parents comporte aussi des pièges comme s'ingérer dans l'éducation des petits-enfants. Avec leurs propres enfants, les grands-parents doivent être très prudents afin de conserver des relations harmonieuses entre les trois générations. Ils doivent aussi savoir dire non et ne pas se laisser envahir par le gardiennage.

Une participante, a souligné que les grands-parents pourraient initier les jeunes à la culture : lecture, sorties éducatives et artistiques.

Francine Ferland a mentionné que les petits-enfants n'aimaient pas que leurs grands-parents s'inquiètent d'eux, ni qu'ils se plaignent de leurs maladies. Les petits-enfants apprécient la bonté et la gaieté chez leurs grands-parents.

À la fin, une participante a proposé qu'un message de félicitations et de remerciements soit transmis à Roger Robert. L'activité s'est terminée par le tirage de deux exemplaires de *Grands-parents aujourd'hui — Plaisirs et pièges*.

**Somme toute, une rencontre intéressante!**

Richard Bastien, secteur Du-Haut-de-l'Isle (06-H)  
Membre du comité de la condition des hommes (CCH)  
Avec la collaboration de Lise Labelle

# Journée « Occupons-nous de nos affaires » 2019

La journée « Occupons-nous de nos affaires »  
aura lieu le 23 janvier 2019.

À la demande générale, cette année  
nous nous concentrerons sur deux sujets.  
Voici le contenu proposé pour cette journée :

### En avant-midi : Nos volontés

Puisque c'est notre responsabilité de nous en occuper, par respect pour nos proches, Me Suzanne Baril, notaire, nous conseillera sur les précautions à prendre. Ainsi, à notre départ de cette terre, les nôtres pourront demeurer en sécurité et dans la meilleure sérénité possible.

Elle traitera de mandat de protection, procuration bancaire, testament, directives médicales anticipées et autres gestes à poser afin de faire connaître nos volontés. Selon Me Baril, cela est « un geste d'amour ».

### En après-midi : « Mémoire, mémoire, dis-nous si tu seras fidèle »

Dans le cadre de Avantâge en tournée, Madame Émilie Ouellet, étudiante au doctorat de l'équipe de la Dre Sylvie Belleville de l'Institut de gériatrie de Montréal, prononcera une conférence intitulée :

« Mémoire, mémoire, dis-nous si tu seras fidèle ».

<b>Date:</b>	23 janvier 2019.
<b>Lieu:</b>	Centre d'événements Le Carlton, 8860, rue Langelier
<b>Horaire:</b>	De 9 h 00 à 15 h 30 (accueil dès 8 h 30)
<b>Coût:</b>	25 \$ pour les membres et 45 \$ pour les non-membres pour les frais de salle, les deux collations et le dîner (buffet chaud et froid).

*Inscription: Après de la personne trésorière de votre secteur au moyen d'un chèque libellé au nom de votre secteur avant le 14 janvier 2019.*

**Au plaisir de vous y retrouver,**

Danielle Wolfe  
Présidente



Sonia Trépanier

8 mars

# Journée internationale des femmes

**Cette année, pour célébrer la Journée internationale des femmes, le comité de la condition des femmes vous propose le visionnement d'un film tout neuf, réalisé par Yvonne Dufour : « Quand les pouvoirs s'emmêlent ».**

**La projection du film sera suivie d'un échange avec la réalisatrice.**

**Dans le journal Le Devoir** du samedi 29 septembre 2018, une entrevue d'André Lavoie avec Yvonne Dufour et les deux productrices du film Louisa Déry et Michèle Grondin, nous rappelle que les droits des femmes sont toujours menacés contrairement à ce que trop de personnes peuvent en dire. Les victoires de nos premières années de femmes militantes ont en effet laissé croire à nos filles que le féminisme était l'affaire de la génération précédente et que maintenant, l'égalité entre les hommes et les femmes était atteinte. Même des organisations militantes prétendent que la « lutte » des femmes est une expression agressive dépassée qui n'est plus utile de nos jours.

« **Quand les pouvoirs s'emmêlent** » laisse place à « des militantes, des intellectuelles, des politiciennes, autant de battantes pour la cause des femmes, inquiètes devant les reculs et les attaques causés par cette alliance sournoise entre le religieux (et pas seulement musulman) et le politique. »

L'équipe du film a parcouru Tunis, Washington, Paris et Montréal avant de dire haut et fort que les droits des femmes sont en danger peu importe le pays fréquenté, peu importe la religion dominante dans ces pays. La droite religieuse aux USA est très menaçante pour nos droits, tout comme peut l'être la religion musulmane en Tunisie.

Quelques artistes exposeront leurs créations récentes.

**C'est un rendez-vous** que nous proposons aux femmes et aux hommes de l'AREQ-Montréal.

**Date et heure :** 8 mars 2019 à 13 h 30 (accueil à compter de 13 h)

**Lieu :** Sanctuaire Marie-Reine-des-Cœurs  
3600, rue Sherbrooke Est (métro Cadillac)

**Coût :** gratuit pour les membres et 7 \$ pour les non-membres.

*Veuillez vous inscrire auprès de votre responsable sectorielle au plus tard le 1<sup>er</sup> mars.*

*Sonia Trépanier  
Secteur Au pied du courant (06-F)  
Pour le Tria Femina*



Viviane Lacroix



Dr David Lussier

# LE CANNABIS et les aînés : amis ou ennemis ?

Dans le cadre de sa causerie annuelle, le comité régional de l'action sociopolitique a décidé de se pencher sur un sujet très actuel: **la légalisation du cannabis.**

Il nous est donc apparu important d'aborder le sujet sous l'angle de la santé publique. Les aînés ont vieilli, mais certains ont continué à consommer cette herbe mythique. Avec la légalisation, il est temps de mettre à jour nos connaissances sur le cannabis. On dit souvent que le cannabis soulage la douleur, mais saviez-vous qu'il peut aussi améliorer la mémoire ? Qu'il a des effets différents sur les corps âgés ? Sauriez-vous reconnaître les symptômes de dépendance ? La prise de médicaments et la consommation de cannabis peuvent-elles être combinées sans danger ?

**Notre invité** pour cette causerie, **Dr David Lussier**, est directeur de la clinique de gestion de la douleur chronique de l'**Institut universitaire de gériatrie de Montréal**, du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.

Nous vous attendons nombreux, **le 27 mars prochain à 13 h 30**, à l'**Institut culinaire St-Pius X**, 9955, rue Papineau. La **conférence est gratuite pour les membres** et on demande **7 \$ aux non-membres**. **Inscription auprès de la personne responsable de l'action sociopolitique dans votre secteur ou auprès de votre personne présidente sectorielle avant le 20 mars.**

Au plaisir de vous y rencontrer.

Viviane Lacroix

Secteur Du Ruisseau Raimbault (06-B)

Responsable du comité de l'action sociopolitique



**Service personnalisé,  
protections adaptées**  
L'assurance pensée pour vous



Demandez une soumission et voyez ce  
que La Personnelle peut faire pour vous  
**1 888 476-8737**  
[csq.lapersonnelle.com](http://csq.lapersonnelle.com)

La Personnelle désigné La Personnelle, assurances générales inc. Certaines conditions, exclusions et limitations peuvent s'appliquer.

AREQ  
CSQ

Les  
protections  
RésAut   
Contrôle des syndicats  
du Québec  
Assurances auto, habitation et entreprise

Assureur choisi par la CSQ



**laPersonnelle**  
Tarifs de groupe. Service unique.

### Le JOUR DE LA TERRE 2019



Le 18 avril, nous célébrerons le Jour de la Terre. L'actualité nous guidera dans le choix de l'activité que nous vous proposerons.

**Je vous invite à réserver cette date pour célébrer avec nous tous.**

**Date:** Le jeudi 18 avril à 13 h 30.

**Lieu:** À la bibliothèque de l'Institut culinaire St-Pius X 9955, rue Papineau.

Inscription auprès de la personne responsable sectorielle  
**Avant le 10 avril 2019.**

**Coût:** Gratuit pour les membres, 7 \$ pour les non-membres.

*Danielle Wolfe, présidente*

### Un mot du COMITÉ DES ARTS et une invitation aux artistes

Les membres du comité des arts se sont réunis le 28 septembre dernier. Une décision fut prise, à l'effet de ne pas tenir une Journée des arts, au cours de l'année 2018-2019. La dernière, celle du 13 avril 2018 n'a attiré que 75 personnes alors que celle de 2014 a vu défiler 150 visiteurs et visiteuses. Comme cela exige beaucoup de travail, il a été décidé de passer un an et la situation sera réévaluée ultérieurement.

Cependant, les membres du CDA veulent organiser de petites expositions dans leur secteur. Et comme l'assemblée générale régionale aura lieu, cette année, le 30 mai, au Centre le Carlton, au 8860, rue Langelier et qu'à cet endroit, il y a une magnifique mezzanine, nous présenterons une exposition de vos dernières créations.

Conséquemment, j'invite tous les membres artistes, qui sont intéressés à exposer une œuvre, à communiquer avec la personne responsable des arts de leur secteur, après le 20 mars afin de lui donner votre inscription et de prendre connaissance des conditions d'acceptation d'une œuvre.

**Trois œuvres seront honorées.** D'abord un « Coup de cœur » pour lequel l'artiste recevra un chèque de 400 \$ de la région. Cette œuvre fera l'objet d'un tirage au profit de la Fondation Laure-Gaudreault. Ensuite deux artistes qui désirent conserver leur œuvre recevront une carte-cadeau de 50 \$ chacun, selon les votes des membres présents à l'AGR.

Bienvenue aux membres de la région adeptes de la peinture, de la sculpture ou de la photographie.

**N.B.** Les artistes qui n'ont pas de responsable sectoriel peuvent s'inscrire en me téléphonant au **450 669-2511**.

*Lise Labelle, responsable du comité des arts*

# La vie dans les secteurs



Lise Labelle

*L'hiver étant arrivé plus d'un mois avant ce que l'on appelle un hiver « normal », il se peut qu'en 2018-2019, nous trouvions cette saison un peu longue et déprimante. Quoi de mieux pour faire passer le cafard qu'une sortie avec les collègues de l'AREQ!*

*Des secteurs organisent des activités pour lesquelles ils prévoient avoir des places disponibles pour des membres des secteurs voisins.*

**Empressez-vous** de prendre connaissance de tous ces projets et si l'un ou l'autre vous intéresse, **inscrivez-vous** dès maintenant car de tels cadeaux, ça s'envole très rapidement.

## Secteur AHUNTSIC-EST

### POUR L'AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE

Dans le cadre d'un projet AREQ toujours en action, le secteur Ahuntsic-Est offre une conférence, donnée par un comptable, sur les mesures fiscales dont peuvent bénéficier les personnes aînées. La conférencière traitera de différents sujets : crédits d'impôt pour maintien à domicile, incitatifs fiscaux pour proche aidant, fractionnement du revenu, crédits d'impôt non remboursables, cotisation santé, etc. Ainsi, vous aurez toute l'information nécessaire pour compléter votre déclaration de revenu.

#### Date

**et heure :** le 13 mars 2019 de 10 h à 11 h 30.

**Lieu :** Institut culinaire St-Pius X, 9955, rue Papineau.

**Coût :** 5 \$ et possibilité de dîner sur place, selon les disponibilités, au coût de 20 \$. La priorité est donnée aux membres du secteur.

**Inscription au plus tard le 1<sup>er</sup> mars auprès de Micheline Schinck au 514 384-5162 ou [m.schinck@videotron.ca](mailto:m.schinck@videotron.ca)**

## Secteur DE LORIMIER

### POUR UN PEU DE PHILOSOPHIE FAUT-IL RECHERCHER LE BONHEUR ?

Qui n'est jamais parti à la recherche du bonheur, d'une vie heureuse ? Mais qu'est-ce que le bonheur ? Est-il accessible aisément ou demande-t-il des efforts de notre part ? Est-il possible d'accéder au bonheur, si nous vivons une période malheureuse ?

Le secteur De Lorimier invite ses membres à une causerie philosophique dans le cadre d'un projet AREQ toujours en action.

**Invité :** Mathieu Martel, esprit libre, auteur, conférencier et professeur de philosophie au collégial.

**Date et lieu :** le 28 mars de 9 h 30 à 11 h 45 à l'Institut culinaire St-Pius X, 9955, rue Papineau.

**Coût :** 5 \$.

Possibilité de dîner sur place au coût de 20 \$, selon les disponibilités. La priorité sera accordée aux membres du secteur.

**On s'inscrit auprès d'André Fleurant 450 448-7686 [fleurand@hotmail.com](mailto:fleurand@hotmail.com) ou Claudette Therrien 514 723-0223 [clodether@cloud.com](mailto:clodether@cloud.com) au plus tard le 15 mars.**

## Secteur MONTRÉAL-NORD

### POUR LA SANTÉ DU CORPS ET DE L'ESPRIT

Le secteur Montréal-Nord est heureux de vous offrir les activités suivantes : aquaforme, cardio-tonus musculaire, stretching, danse en ligne et scrabble.

**Lieu :** Centre des loisirs, 11121, av. Salk, Montréal-Nord

**Coût :** à la session

**Pour connaître l'horaire des cours et des activités pour la session hiver 2019, veuillez communiquer avec G. Gagné au 514 648-4411**

## Secteurs du RUISSEAU RAIMBAULT et ANJOU-SAINT-LÉONARD

### POUR APPRENDRE TOUT EN SE SUCRANT LE BEC

Les secteurs Du Ruisseau Raimbault (B) et Anjou – Saint-Léonard (R) vous proposent une activité dans le cadre d'un projet AREQ toujours en action : une journée mémorable comprenant une conférence-spectacle avec



Philippe Jetté

Philippe Jetté et un repas à l'Érablière Chez Bruneau.

Conférence-spectacle participative présentant la richesse du patrimoine de la région de Lanaudière : *Le chant du ruisseau* (traditions orales de la Nouvelle-Acadie).

**Quand :** le jeudi 14 mars 2019.

**Heure :** départ de l'autobus à 10 h à partir du point de rassemblement, au **stationnement** de la mairie d'arrondissement d'Anjou 7701, boul. Louis-H. La Fontaine, Anjou.

**Endroit :** Érablière Chez Bruneau 761, 10<sup>e</sup> rang Sud, Sainte-Marcelline-de-Kildare (au nord de Joliette, à environ une heure de route de Montréal).

**Coût :** 20 \$ pour les membres (incluant transport, repas et tire, taxes et pourboire)  
30 \$ pour les non-membres

Le covoiturage est recommandé pour se rendre au point de rassemblement ci-dessus.

#### En venant de l'Ouest :

- Autoroute 40 E, sortie 80-S.
- Autoroute 25-S, sortie 6 vers rue Beaubien/ boul. Yves Prévost.
- Suivre le boul. Louis-H. La Fontaine jusqu'au boul. Yves-Prévost. Tourner à gauche.
- Tourner à gauche sur le boul. Louis-H. La Fontaine.
- La mairie d'arrondissement se trouve dans le parc Goncourt.

**Invitez vos amis !**

Réservation auprès de Louise Cossette  
avant le 1<sup>er</sup> mars au 514 332-3097 ou à  
[louise\\_cossette@videotron.ca](mailto:louise_cossette@videotron.ca)

Chèque à l'ordre de : AREQ 06-B (Le chèque est encaissé lorsque l'activité est passée.)

Posté à : Louise Cossette,  
304-2250, boul. Thimens,  
Saint-Laurent, QC H4R 2K4



## Secteur POINTE-AUX-TREMBLES

### POUR UNE ESCAPADE À SAVEUR HISTORIQUE

Le secteur Pointe-aux-Trembles organise une sortie à Chambly. Nous ferons un tour de ville guidé : le premier complexe industriel, le domaine seigneurial, le complexe militaire britannique et l'église St-Stephen. Nous savourerons un excellent dîner au restaurant de style médiéval **Fourquet Fourchette**. Nous visiterons enfin le Fort de Chambly.

**Quand :** Jeudi 13 juin 2019

**Heure :** Départ à 8 h 15  
Retour : vers ou avant 18 h

**Coût :** 70 \$ incluant les taxes et les pourboires

#### Déroulement de la journée :

- 10 h : Tour de ville commenté par un guide d'« Au Pays de Chambly ».
- 12 h : Dîner au restaurant Fourquet Fourchette. Choix d'entrées : potage ou bolée de verdure. Plat principal choix de : volaille, poisson, viande ou pâtes végétariennes. Dessert, thé, café ou infusion. Vous pouvez savourer une dégustation de 6 bières (3 onces) d'Unibroue pour 9 \$.
- L'alcool sera à vos frais.**
- 14 h : « Sur les voies de la Nouvelle-France ». Visite guidée immersive au cœur du fort et sur le site naturel entourant la fortification, incluant :
  - une balade sensorielle pour apprécier le positionnement stratégique du fort,
  - un défi d'équipe,
  - une démonstration de tir au mousquet (unique au Canada),
  - une dégustation d'un rafraîchissement thématique.
- 16 h : retour vers P.A.T.

Pour information, inscription, veuillez communiquer avec Hélène Turcot, [h.turcot@videotron.ca](mailto:h.turcot@videotron.ca) ou 450 841-2245.

**NDLR :** Cette invitation vous est adressée en janvier pour une activité prévue en juin car il est nécessaire de connaître à l'avance le nombre de personnes intéressées à une telle activité qui nécessite une réservation d'autobus.

En participant aux activités de l'AREQ, nous profitons pleinement de notre cotisation.

Bon hiver à toutes et à tous !

Lise Labelle

## L'école ROSALIE-JETTÉ



L'école Rosalie-Jetté fait partie de l'histoire du Québec et nous ramène aux origines de la C.E.C.M. (la CSDM actuelle), plus précisément en 1846, date de la création de la Commission des écoles catholiques de Montréal. Deux ans plus tard, Mgr Ignace Bourget demanda à Mme Rosalie Cadron-Jetté de fonder une communauté pour venir en aide aux jeunes filles enceintes.

Rosalie Cadron est née à Lavaltrie en 1794, mariée à Jean-Marie Jetté dont elle devint veuve en 1832, après avoir eu onze enfants. Elle décida alors de consacrer le reste de sa vie à aider les pauvres. Elle s'adjoignit quelques compagnes avec qui elle prend soin de futures mamans dont certaines habitent chez elle. En 1848, à la suite de la demande de Mgr Bourget, elle fonda l'Institut des Sœurs de Miséricorde.

L'œuvre des Sœurs de Miséricorde a été associée durant plus d'un siècle à l'histoire de Montréal. À cette époque, les filles qui devenaient enceintes, étaient jugées très sévèrement. Elles devaient partir de la maison, vivre leur grossesse dans le secret et abandonner leur enfant à la crèche avant de réintégrer leur milieu familial. Les Sœurs de Miséricorde accueillent les mères célibataires, les font travailler avant et après la grossesse et s'occupent de l'adoption des enfants. En 1946, des services scolaires ont été demandés à la C.E.C.M. pour scolariser les enfants de 6 et 7 ans qui n'ont pas été adoptés. (Entente 1946 à 1957)

Les choses changent à partir de 1960, la C.E.C.M. répond à la demande d'une religieuse des Sœurs de Miséricorde pour obtenir des services scolaires pour permettre aux filles enceintes de continuer des études durant leur grossesse. C'est le départ des discussions pour obtenir une école pour adolescentes enceintes. L'école Rosalie-Jetté, fondée en 1974, et située au 5100, rue Bossuet, dans le quartier Mercier-Hochelaga-Maisonneuve a été ainsi nommée en l'honneur de la fondatrice de l'Institut des Sœurs de Miséricorde.

*(suite en page 16)*

# Réflexion



L'école accueille de jeunes adolescentes enceintes ou de jeunes mères avec jeunes enfants pour répondre à leur réalité. Les filles arrivent à tout moment de l'année avec leur propre histoire... un point commun, elles sont toutes de belles adolescentes. L'établissement offre un milieu de vie et d'apprentissage où le programme académique adapté permet aux mamans d'étudier et de maîtriser leur nouveau rôle de mère.

Les élèves suivent des cours obligatoires, d'autres sur la périnatalité, la psychologie de l'enfant, la cuisine et la gestion de l'argent. Les jeunes mères partagent leur vécu et apprennent à leur rythme de façon individuelle. Ce qui leur permet de partir accoucher et de revenir poursuivre leurs études. Elles peuvent allaiter sur place et bénéficier du service de la garderie Carcajou également sur place.

Les mères adolescentes ont besoin d'un bon entourage. Les difficultés rencontrées sont énormes. Il existe plusieurs modèles d'aide : la famille, la famille élargie, les amis, les intervenants de l'école et les appartements supervisés pour mères monoparentales. Le grand défi est d'obtenir un diplôme secondaire, un DEP, de poursuivre au CEGEP et pour quelques-unes, à l'université sur une période de 5 ans. Les élèves passent les examens du ministère de l'Éducation lorsqu'elles sont prêtes. Le taux de réussite est de 100 %. L'école est reliée à l'école Marie-Anne, une école secondaire pour jeunes adultes qui désirent retourner aux études. Selon une intervenante que j'ai rencontrée pour rédiger cet article, il faut retenir que les filles sont des COURAGEUSES qui doivent concilier jeunesse et famille.

Rosalie-Jetté est toujours en quête de financement. Les familles, la fondation Opti-vie, Ma place au Soleil et d'autres organismes apportent de l'aide... mais c'est insuffisant. Depuis plus d'une dizaine d'années, le secteur Parc Maisonneuve recommande annuellement à la fondation Laure-Gaudreault de verser un montant d'argent pour venir en aide à des élèves qui fréquentent l'école Rosalie-Jetté.



*De gauche à droite : Antoine Tawil, président du secteur Parc Maisonneuve, Alice Gagnon, secrétaire du Bureau régional de la FLG, Maryse Meunier, intervenante à l'école Rosalie-Jetté et Monique Laplante-Tawil, responsable sectorielle de la FLG et auteure du texte.*

Louise Richard, qui était à l'époque, responsable sectorielle de la FLG, a été la première à suggérer que notre secteur parraine une demande de subvention pour que cette école obtienne des dons de la Fondation. Depuis ce temps, chaque année, lors du dernier déjeuner en juin, une représentante de l'école Rosalie-Jetté vient recueillir un chèque de la fondation Laure-Gaudreault.

Merci à l'équipe extraordinaire de professeurs dévoués, d'intervenants et de donateurs de faire de cette école un lieu de SOURIRE et BONHEUR.

*Monique Laplante-Tawil  
Secteur Parc Maisonneuve (06-K)  
Responsable sectorielle de la FLG*

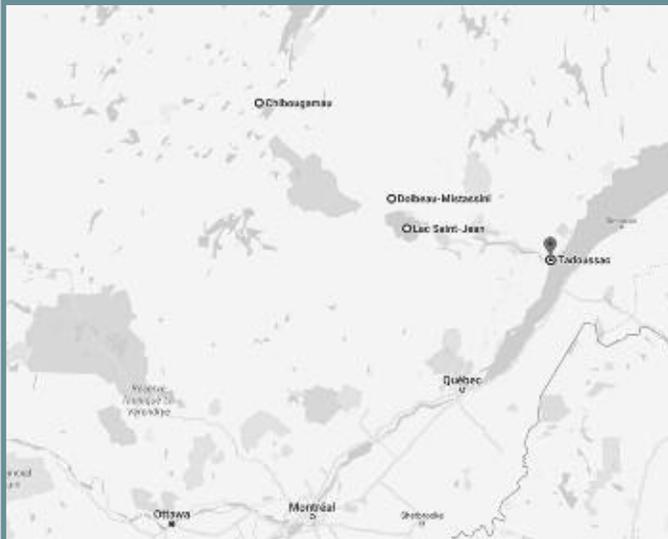
**NDLR** : M. Georges Daigle, membre décédé du secteur Angrignon s'est fait, durant plusieurs années, le promoteur de la canonisation de Rosalie Cadron-Jetté. Le pape François l'a déclarée Vénérable le 9 décembre 2013.

## Une **BELLE AVENTURE** pour mes **80 ANS**



Aurore Dupuis

Pour souligner mon  
**80<sup>e</sup> anniversaire**, j'avais décidé de  
réaliser un vieux projet :  
**revoir** ou **découvrir** en solitaire, à  
mon rythme, quelques **régions** du  
**nord québécois**.



**Le 12 septembre 2018**, je suis prête, c'est décidé, je pars. Je file vers l'Abitibi-Témiscamingue, je revois Val-d'Or, Rouyn-Noranda et Amos. Puis, je rejoins la route de Lebel-sur-Quévillon et Chibougamau, seule ville de la Jamésie. C'est loin ... et mon aventure débute à peine.

**Je vais vers** Dolbeau-Mistassini. Les bleuetières en dormance, heureusement, je peux visiter le monastère des Cisterciens et leur chocolaterie. Durant deux jours, je m'attarde ici et là au nord du Lac Saint-Jean et le long de la rivière Saguenay. La beauté du fjord et les magnifiques villages m'émerveillent. J'atteins Tadoussac, porte d'entrée de la Côte-Nord; visite obligée de la Petite Chapelle et du poste de traite fondé par Pierre Chauvin. J'explore l'univers des géants des mers au Centre d'interprétation des mammifères marins et je visite le Jardin de la Grève.

**Puis, je mets** le cap sur Natashquan. La Route des baleines offre des paysages grandioses mariant forêts, fleuve, villes et villages. Je m'arrête à Havre-Saint-Pierre. Le Centre d'accueil et d'interprétation présente une exposition intitulée «Témoins de la vie aux îles Mingan», un aperçu des richesses naturelles et culturelles des îles. À la suite de cette invitation, je prends une excursion qui mène au centre de l'Archipel-de-Mingan incluant les escales à l'Île Quarry et à l'Île Niapiskau. Je suis sans mot devant la beauté des îles calcaires, la splendeur des monolithes d'érosion et la diversité de la flore et de la faune. Je quitte ce lieu enchanteur pour Natashquan, village rendu célèbre, grâce au poète Gilles Vigneault. Comme la maison natale du chansonnier est fermée aux visiteurs, je me tourne vers Les Galets de Natashquan, lieu de mémoire qualifiant à la fois l'île de pierre et les hangars des pêcheurs de morues. Mon périple se termine ici, en Minganie. Sur le chemin du retour, je m'arrête à Baie-Comeau, là où ma carrière a débuté. Je suis un peu nostalgique... Enfin, je reprends la route vers Québec, en faisant un détour à l'Isle-aux-Coudres.

**J'ai apprécié** chaque kilomètre, chaque minute et chaque découverte de mon aventure. Je ne me suis jamais sentie inquiète, ni tout à fait seule. Partout, j'ai rencontré des gens accueillants, serviables mais aussi curieux. Une femme âgée seule provoque quelques interrogations...! Cela ne m'a pas empêchée de faire d'agréables rencontres et d'apprendre plein de détails sur les régions visitées. Kilomètre après kilomètre, je me concentre sur la conduite automobile et la contemplation des paysages tantôt forestiers, tantôt côtiers, toujours impressionnants. Cette disponibilité laisse la place au vagabondage des pensées, à l'éveil des souvenirs et aux questionnements. C'est aussi cela un voyage en solitaire à 80 ans! Une autre forme de pèlerinage...

Aurore Dupuis  
Secteur Ahuntsic-Est (06-A)



Micheline Schinck

## COLLECTE DE FONDS au profit de la FONDATION LAURE-GAUDREAU

ORGANISÉE PAR L'AREQ-MONTRÉAL, EN COLLABORATION AVEC LE BUREAU RÉGIONAL DE LA FLG

### Bilan provisoire

**J**e désire souligner la générosité de tous les membres qui ont fait parvenir une contribution pour la collecte 2018 de la FLG et les remercier au nom de tous les organismes qui pourront recevoir un montant qui leur permettra de continuer à poursuivre leur travail si nécessaire. Je veux aussi remercier les présidents et présidentes de secteur qui soutiennent cette collecte et font en sorte qu'elle soit un succès.

À ce jour, nous avons reçu 14 004 \$ et continuons à recevoir des dons. Ce montant inclut la somme de 1216 \$

recueillie lors du Quilles-O-Thon qui fut une activité très appréciée de tous les participants. La collecte prendra fin le 31 décembre 2018 et nous pourrons au cours de l'année 2019 effectuer le bilan final.

Au nom de ceux et celles que la FLG pourra aider grâce à votre générosité, nous vous remercions.

*Micheline Schinck*

*Coordonnatrice de la collecte pour l'AREQ-Montréal*

*m.schinck@videotron.ca*

*514 384-5162*

## Bourses de l'AREQ C'EST NOTRE TOUR

En juin 2011, à l'occasion de son 50<sup>e</sup> anniversaire, l'AREQ a créé un programme de bourses visant le soutien à la formation.

Les membres réguliers de l'AREQ\* ainsi que leurs enfants et petits-enfants de 12 ans et plus inscrits dans un programme de formation ou de perfectionnement peuvent soumettre leur candidature.

Les candidates et candidats doivent être inscrits à un programme d'études offert par :

- une institution publique reconnue par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS);
- un organisme d'éducation populaire reconnu par le MELS, par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) ou par le Ministère de l'Emploi et de la Solidarité (MESS).

Dans chaque région, la somme de 1200 \$ est répartie également entre les récipiendaires. Les bourses ainsi remises sont d'un minimum de 300 \$ et d'un maximum de 500 \$.

Les membres des 10 régions de l'AREQ y sont tour à tour admissibles. En 2018-2019, les régions de l'Estrie, de Montréal et de la Montérégie sont concernées par ce programme de bourses.

Le formulaire de mise en candidature se trouve sur le site Web de l'AREQ. Ce formulaire doit être accompagné d'un texte de présentation exprimant son intérêt à la formation ainsi que d'une lettre de la personne directrice de l'établissement fréquenté. Le formulaire et la lettre d'attestation doivent être acheminés à la personne présidente de votre secteur entre le 15 janvier et le 1<sup>er</sup> mars 2019.

C'est un jury formé par des membres du conseil régional qui déterminera les gagnantes et gagnants des bourses accordées.

Résumé du texte apparaissant sur le site Web de l'AREQ

\* sauf les membres du CA et les membres de leur famille

par Danielle Wolfe



Pierrette Lavallée

## Chronique de la FONDATION LAURE-GAUDREULT L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET LE dîner-bénéfice du 16 octobre 2018 UN SUCCÈS

*Le Bureau régional remercie tous les membres de la FLG ayant participé à l'assemblée générale et au dîner-bénéfice qui ont eu lieu au sous-sol du Sanctuaire Marie-Reine-des-Cœurs. Votre présence est toujours d'une très grande importance pour assurer le bon fonctionnement de la Fondation Laure-Gaudreault.*

À l'assemblée générale, c'est le vice-président Richard Cardinal qui a fait le rapport des activités tenues par le Bureau régional, car il a remplacé le président Jean Falardeau, en convalescence durant une bonne partie de l'année. Il a remercié les responsables de la FLG des différents secteurs pour leur implication à faire connaître la FLG et à recueillir des fonds.

Le document « Subventions finales 2017 » fut présenté par la trésorière, Micheline Jalbert. La somme de 19 799 \$ fut distribuée entre 43 organismes œuvrant dans différents secteurs et une demande individuelle. La FLG provinciale a versé 3 000 \$ à deux organismes dont la mission est la recherche médicale sur des maladies dégénératives touchant plus particulièrement des personnes âgées. Grâce à la générosité des donatrices et donateurs, la somme de 22 799 \$ remise par la FLG provinciale a permis au Bureau régional de bien remplir sa mission. De ce montant, 3 500 \$ provenaient du tirage du congrès de l'AREQ en mai 2017. Le prochain tirage national se tiendra en 2020 et les billets seront disponibles en décembre 2019.

Micheline Schinck, responsable de la collecte de fonds de 2018 organisée par l'AREQ-Montréal, ne pouvant être présente, Richard Cardinal nous informe qu'un montant de 12 209,75 \$ a été recueilli, à ce jour, mais que le total n'est pas définitif car cette collecte se terminera à la fin décembre. Une nouveauté cette année, des dons en ligne sur le site de la FLG peuvent aussi être faits. Au nom des membres du Bureau régional de la FLG, Richard Cardinal remercie Micheline Schinck pour son dévouement et son excellent travail ainsi que le conseil régional pour son support et sa collaboration sans oublier toutes les responsables sectorielles de leur appui à cette collecte.

Robert Gaulin, président de la FLG provinciale, ayant été retenu à Québec dans le cadre de ses fonctions, il a



*On retrouve sur cette photo, les responsables sectorielles de la Fondation Laure-Gaudreault et le vice-président du Bureau régional, Richard Cardinal. De gauche à droite Thérèse Labossière (Du-Haut-de-l'Isle), Pauline Berthiaume (Ahuntsic-Ouest), Marthe Laforest, membre émérite de la FLG (Du-Haut-de-l'Isle, Richard Cardinal), Francine Pellerin (Pointe-aux-Trembles), Monique Laplante-Tawil (Parc Maisonneuve), Louise Cossette (Du Ruisseau Raimbault), Anne-Marie Dupont (De Lorimier), Aurore Beaulé (Montréal-Nord) et Lise Brousseau-Rivard (Anjou-St-Léonard).*

demandé à Lise Labelle de nous informer qu'il s'adressera aux membres dans le prochain numéro de *Échos de l'Île*.

Cette année, il y avait des élections à trois postes :

C'est par acclamation, que Jean Falardeau a été élu au poste de président, Pierrette Lavallée à celui de publicitaire et Alice Gagnon comme secrétaire.

En s'adressant à l'assemblée, les trois personnes élues ont insisté sur l'importance de faire connaître la Fondation pour recruter de nouveaux membres parmi les collègues, les amis et la famille. Au 1<sup>er</sup> octobre 2018, la FLG de Montréal comptait 1 314 membres et le Bureau régional espère que ce nombre augmentera en 2019.

Après les remerciements du président, Jean Falardeau, cette assemblée fut suivie d'un excellent repas partagé par une centaine de personnes, dans une atmosphère festive. Le Bureau régional remercie l'AREQ-Montréal et tous les secteurs qui ont offert des cadeaux pour le tirage ainsi que les bénévoles qui ont apporté une collaboration très précieuse au bon fonctionnement de ce dîner.

Les membres du Bureau régional : Jean, Richard, Micheline, Alice et Pierrette, vous donnent rendez-vous l'an prochain à l'assemblée générale et au dîner-bénéfice de 2019.

*Pierrette Lavallée, secteur Pointe-aux-Trembles (06-J)  
Publicitaire pour le Bureau de Montréal de la FLG*



# LA FLG, UNE FONDATION, *ouverte et accueillante*



Robert Gaulin

décisions et actions. L'AREQ voulait élargir le cadre de son action sociale, faire appel à la solidarité de ses membres mais aussi s'ouvrir aux autres pour accroître sa base d'action.

**L**a fondation Laure-Gaudreault a vu le jour lors du congrès de l'AREQ de 1991, dans un esprit d'ouverture et d'accueil, comme un organisme autonome et indépendant, responsable de ses

À quelques reprises, j'ai pu participer à l'assemblée régionale de la FLG et au dîner bénéfique qui l'accompagne. Je vois tout le dynamisme de la région et la belle synergie des engagements. Mais, on constate également les effets des désaffiliations syndicales sur la capacité d'accueil de l'AREQ. Indirectement, cela affecte le bassin de recrutement de la FLG.

La volonté des fondatrices et fondateurs était la suivante :

***On construit le navire,  
on le met à l'eau  
et on sera toujours là  
pour accompagner le capitaine  
et appuyer l'équipage.***

(On parle beaucoup de bateaux, à Lévis.)

Engagement pris, engagement tenu depuis 28 ans. L'AREQ nationale verse fidèlement, chaque année, une contribution de 10 000 \$, en plus de fournir gratuitement temps et ressources pour le secrétariat, la trésorerie, la gestion du site internet et les communications en général.

L'AREQ-Montréal, avec l'appui de tous les secteurs, organise chaque année divers événements, pour recueillir des sommes d'argent, pour le plus grand bien des bénéficiaires de la fondation. Une campagne structurée de financement, permet de recueillir des donations de plusieurs milliers de dollars. Des activités complémentaires se tiennent dans les secteurs.

Depuis sa création,  
*toute personne, adhérant  
à sa mission d'aide, peut devenir  
membre de la Fondation,  
sans être membre de l'AREQ.*

Effectivement, c'est le cas de quelques centaines de personnes aux origines diverses, qui croient que la FLG est un véhicule intéressant pour aider les jeunes et les personnes âgées, tout en perpétuant l'action de Laure Gaudreault.

En m'ouvrant ses colonnes, le bulletin régional me permet d'adresser le message que j'aurais voulu véhiculer de vive voix. Je compte sur vous pour faire circuler mon message. Je vous invite à fréquenter le site de la fondation ([www.fondationlg.org](http://www.fondationlg.org)). On peut devenir membre ou faire des dons directement sur le site, tout en se renseignant sur la vie de la FLG.

Robert Gaulin  
Président national de la FLG



*Lahcen Moumen,*  
MBA, Pl. fin.

**Planificateur financier**

Planificateur financier  
et représentant en épargne collective  
pour Desjardins  
Cabinet de services financiers inc.  
1 877 442-3382, poste 7771602  
lahcen.w.moumen@desjardins.com  
[www.desjardins.com/caisseeducation](http://www.desjardins.com/caisseeducation)

## LE COMPTE D'ÉPARGNE LIBRE D'IMPÔT – CÉLI

**Le Compte d'Épargne Libre d'Impôt (CÉLI)** a vu le jour en 2009. Tout particulier âgé d'au moins 18 ans peut cotiser à un CÉLI un montant ne dépassant pas ses « droits de cotisation » aux fins du CÉLI. L'historique des cotisations dans CÉLI sont de 5 000 \$ de 2009 à 2012, de 10 000 \$ pour 2015 et de 5 500 \$ pour les années 2013, 2014, 2016, 2017 et 2018. La cotisation pour l'année 2019, pourrait passer de 5 500 \$ à 6 000 \$.

Bien que les cotisations déposées à un CÉLI ne donnent droit à aucune déduction fiscale, les sommes accumulées dans un CÉLI, ne sont généralement **pas imposables**, qu'elles soient détenues dans le CÉLI ou au moment de leur retrait. Les placements admissibles au CÉLI sont sensiblement les mêmes que les placements admissibles au REER.

Les retraits d'un CÉLI n'ont pas d'impact sur l'admissibilité à certains crédits d'impôts et l'utilisation des sommes retirées d'un CÉLI n'a pas à être justifiée. Ainsi, les sommes peuvent être retirées à tout moment et être utilisées à toutes fins.

Les cotisations excédentaires dans CÉLI sont assujetties à l'impôt de 1 % par mois, jusqu'à ce qu'elles soient retirées ou que de nouveaux droits soient acquis.

Au décès, les droits inutilisés de cotisation à un CÉLI sont perdus et ne peuvent être transférés, ni au conjoint ni à une autre personne. Lorsque le conjoint est désigné titulaire successeur (ou titulaire remplaçant) au contrat du CÉLI ou par testament, le transfert au CÉLI du conjoint est possible. Le montant ainsi transféré est égal à la valeur du CÉLI à la date du transfert et n'affecte pas les droits inutilisés de cotisation du conjoint survivant.

**Vous avez des questions sur le CÉLI?** Les experts de la caisse de l'Éducation sauront bien vous répondre. Vous pourrez les rejoindre au **1 877 442 3382**.

## Coordonnées AREQ Région de Montréal

Téléphone :  
514 603-3523

*Vous trouvez sur notre site:*

- Des communiqués
- Les actualités
- Le calendrier
- Les informations des comités régionaux
- Le bulletin régional
- Les liens vers les sites des secteurs.



Nouvelle adresse du site régional : <http://regioniledemontreal.areq.ca>